

Réf: Dossier N° 088702

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANGO CHANGE »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE,  
AVENUE 17,RUE 23, ILOT 49D, PRET DE TREICH HOTEL., Lot  
409, Ilot 49D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2022 reçus par Me BLANCHE S. SAKO , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 08/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANGO CHANGE »

Objet : La société a pour objet tant en République de Côte d'Ivoire qu'à l'étranger pour son propre compte, ou celui de tiers:

Change manuel; Transfert d'argent; Transaction financière; Commerce Général; Intermédiation; Import-Export; Représentation commerciale, Communication et Promotion; Divers. La prise de participation dans toute société existante ou à créer. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières; ou immobilières qui pourront en être la conséquence ou se rattacher à l'objet ci-dessus défini.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE,  
AVENUE 17,RUE 23, ILOT 49D, PRET DE TREICH HOTEL., Lot  
409, Ilot 49D

Dirigeant(s) : M ABDOU HAROUNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02220 du 23/03/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11767/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

